

Brocante au coeur de Grisy-les-Plâtres : annulée compte- tenu du contexte sanitaire.

Dimanche 28 juin 2020

La commission des fêtes et cérémonies de la municipalité de Grisy-les-Plâtres animera sa brocante annuelle le dimanche 28 juin 2020.

Chacun des exposants a le choix de **s'inscrire par le " bulletin papier "** ci- contre **ou en ligne via le " formulaire "** qui suit . Votre présente inscription en ligne vous sera confirmée par mail, dans la limite des places disponibles, dès la réception de votre règlement financier. (*Voir conditions en fin du présent formulaire*).

BROCANTE

Dimanche 28 juin 2020

De 8 h à 19h

Buvette et restauration sur place

Renseignements à la mairie : 01 34 66 62 69



GRISY-LES-PLATRES

Coordonnées

Place de l' église
10, rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

LOCATION DES EMPLACEMENTS NON COUVERTS

- **6 € le mètre linéaire.**
- 1 mètre offert aux Grisyliens au-delà de 2 mètres réservés.

Règlement :

- Les véhicules des exposants devront être stationnés dans le parking prévu à cet effet. Les exposants devront arriver à partir de 6h30 jusqu'à 8h30 maximum. Au-delà, l'accès aux places sera interdit aux véhicules.
- **Les stands de vente de confiserie, alimentation diverse, activité commerciale, vente d'animaux, objets neufs ou bradés sont interdits. Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la buvette et de la restauration.**
- Le droit de location correspond à l'autorisation de vendre. Le vendeur devra s'installer à la place indiquée par les organisateurs et apporter table, chaise et stand nécessaire à l'installation.

[Brocante Grisy : règlement de la brocante et bulletin d'inscription, en format papier, pour les exposants.](#)
Contact

Tous renseignements au : 01.34.66.62.69 – Fax 01 34 66 43 61 – mairie-de-grisy-les-platres@wanadoo.fr